

Capsule environnement



Le RAPPEL se voit décerner un prix au



Gala des prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est

de la Fondation estrienne en environnement.



Le RAPPEL a été récompensé dans la catégorie «Groupe environnemental et organisme à but non lucratif» pour ses efforts à enrayer le transport des sédiments dans les cours d'eau et à chercher le moyen de gérer les eaux de ruissellement.



Lors de la remise du prix, le 22 octobre dernier. À partir de la gauche: Denis Poirier, trésorier de la fondation, Bernard Mercier, chargé de projets au RAPPEL, Jean-Claude Thibault, consultant au RAPPEL, Denis Bachand, président du RAPPEL et Pierre Morency, président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

C'est l'expertise particulière en contrôle de l'érosion, en autre dans les fossés (dont la fameuse **méthode du tiers inférieur** développée par le RAPPEL il y a plusieurs années et maintenant devenue une norme pour le Ministère des Transports), qui a retenu l'attention du jury. Le **nouveau projet novateur** sur la **gestion des eaux de ruissellement** a aussi contribué à ce que le RAPPEL soit le lauréat de sa catégorie. Nous vous présentons d'ailleurs ce projet du RAPPEL en partenariat avec la Ville de Sherbrooke dans les pages suivantes.

Implication citoyenne : un projet novateur pour protéger un ruisseau et pour diminuer les risques d'inondations

Problématique

Le ruisseau des Vignobles, situé à Sherbrooke en milieu semi-urbain, était aux prises avec d'importants problèmes d'érosion qui dégradait la qualité de son eau et causaient le dépôt de sédiments dans la rivière Magog. En 2012, la **Ville de Sherbrooke a retiré 7000 tonnes** (soit 440 camions) de sédiments accumulés à l'embouchure du ruisseau pour réduire les risques d'inondation. **Ces travaux ont coûté près de 80 000 \$ à la Ville de Sherbrooke.** De plus, les sédiments transportés dans la rivière Magog via le ruisseau des Vignobles contiennent des nutriments qui contribuent à la prolifération des plantes aquatiques dans la rivière Magog et le lac des Nations. L'imperméabilisation du territoire liée au développement urbain dans le bassin versant du ruisseau a été identifiée comme étant une cause importante du problème.



Delta de sédiment à l'embouchure du ruisseau



Érosion des berges du ruisseau



Prise de mesure chez un résident dans le cadre du service d'accompagnement



Atelier de formation aux résidents

Démarche

Pour régler le problème de façon durable, un **plan de gestion des eaux de ruissellement** dans le bassin versant du ruisseau des Vignobles a été élaboré en 2012 par le RAPPEL en collaboration avec la Ville de Sherbrooke et le COGESAF. Ce plan d'intervention a donné naissance au projet « **Protégeons le ruisseau des Vignobles** », projet dans lequel les citoyens du bassin versant étaient invités à s'impliquer en aménageant des mesures de gestion des eaux pluviales sur leur terrain. Les gens intéressés ont participé à un atelier de formation leur exposant la problématique du ruisseau, le projet et les mesures de gestion des eaux de pluie possibles sur leur terrain. Par la suite, ces résidents ont pu bénéficier d'un **service d'accompagnement** comprenant le soutien technique, la machinerie et les matériaux (végétaux, terre, roche...) pour une valeur allant jusqu'à 1 200 \$. **Les aménagements proposés étaient la tranchée d'infiltration et le jardin de pluie** (principes expliqués en page 2).

Réalisation

Les travaux ont été réalisés au cours de l'été 2013. Au total, **8 tranchées d'infiltration et 18 jardins de pluie ont été aménagés** dans le cadre du projet pour gérer les eaux de pluie de 25 propriétés du bassin versant du ruisseau des Vignobles. Le projet comportait également des mesures correctives aux fossés municipaux du secteur, la stabilisation des portions de berges dégradées du ruisseau ainsi que des travaux de démantèlement des embâcles (ex. : arbres tombés dans le ruisseau). Les effets de toutes ces mesures sur le ruisseau seront mesurés par un suivi de l'érosion dans la partie aval du ruisseau des Vignobles.



Explication du jardin de pluie chez un résident lors de la conférence de presse dévoilant le projet

Le jardin de pluie et la tranchée d'infiltration

Ce sont des **mesures novatrices encore très peu utilisées au Québec**. Ils visent à capter les eaux de pluie provenant des toitures, pavés et terrains engazonnés et permettent leur infiltration dans le sol plutôt que d'être acheminées directement au ruisseau des Vignobles via les fossés municipaux. **Le but visé est de ramener le débit du ruisseau plus près de son débit naturel**. L'érosion des berges du ruisseau en sera ainsi diminuée ce qui minimisera le transport de sédiments vers la rivière Magog et du coup, évitera des travaux majeurs de dragage. Le jardin de pluie a également l'avantage d'enlever les polluants des eaux de ruissellement par plusieurs processus, dont l'absorption, la filtration, la volatilisation, l'échange d'ions et la décomposition tout en étant esthétiquement très intéressant.



Jardins de pluie réalisés dans le cadre du projet

Jardin de pluie en construction

Tranchée d'infiltration en construction

Conclusion

À notre connaissance, ce projet, dans lequel les citoyens sont directement invités à aménager des mesures de gestion des eaux de pluie sur leur terrain pour protéger un ruisseau, **constitue une première au Québec**. Cette implication citoyenne est une des particularités importantes du RAPPEL et nous en sommes fière. Les jardins de pluie et les tranchées d'infiltration gagneront en popularité étant donné le développement urbain continu, le grand nombre de lac et cours d'eau au Québec et l'augmentation de l'importance et de la fréquence des pluies torrentielles au Québec prévue par les scientifiques dans les années à venir. Tous auront leur rôle à jouer dans la protection des cours d'eau, notre plus grande richesse naturelle!

Les partenaires:



Le RAPPEL est un organisme à but non lucratif spécialisé dans les interventions ayant un impact positif sur la qualité de nos plans d'eau. Notre équipe est multidisciplinaire : biologistes spécialisés en sciences de l'eau, ingénieurs, horticulteurs, techniciens de la faune, géographes et techniciens en écologie.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous commentaires ou pour des idées de sujets par rapport à nos capsules environnementales.